

ont fait sur le corps, la mutilation de leurs doigts, et les tourmens du feu dans lesquels plusieurs ont expiré sans qu'on aye pû ebranler la fidélité qu'ils ont voué a Dieu, et au Roy: jusques la que tous ceux et celles a qui les ennemis ont donné la vie apres avoir été pris, sont toujours revenus vers nous pour conserver le christianisme qu'ils y ont embrassé, pour nous informer aussi des desseins des anglois, et des Iroquois, et pour nous donner des preuves incontestables qu'ils font dans nos interests.

Vu que la guerre les occupe trop pour avoir leurs besoins par le moyen de la Chasse, Sa majesté eut la bonté de leur accorder l'an passé quelque gratification en vertu de laquelle on à donné des hardes a ceux qui venoient de tuer ou de prendre des ennemis.

Il y a pareillement beaucoup de pauvres veufves, et enfans orfelins dont les peres et les maris ont esté tués a la guerre qu'ils ont entreprise pour nous, qui étant destitué du secours qu'ils recevoient de leur chasse, sont dans une extreme disette de toutes choses. Si le Roy vouloit bien etendre sa charité jusque sur ces fidelles amis des francois elle luy seroit d'un grand merite devant Dieu, et a ces bons chretiens un nouveau motif bien engageant pour continuer leurs services. voyant qu'apres leur mort leurs femmes, leurs enfans, et leurs pauvres parens ne seroient pas delaissez.

Il est indubitable que cette liberalité seroit très avantageuse a la nouvelle france a qui l'on assureroit le secours de ces vaillans sauvages que les ennemis tachent par toute sorte de voyes de nous ôter parce que leur maniere de faire la guerre dans les bois